

## **RESTITUTION DES DEBATS CITOYENS**

### ***DES ETATS GENERAUX DE LA BIOETHIQUE***

**Tenu à l'Hôpital du Taaone le 24 avril 2018**

#### **Les organisateurs :**

Les Praticiens hospitaliers du service de Réanimation Polyvalente de l'Hôpital du Taaone en collaboration avec le service de soins palliatifs sous la houlette bienveillante de la direction et du service qualité de l'hôpital.

#### **Présentation du CHPF**

Le Centre Hospitalier est le principal hôpital pluridisciplinaire de Polynésie française. La spécificité du CHPF réside dans l'obligation de prendre en compte les contraintes géographiques, notamment la dispersion des terres émergées (qui représentent seulement 3 800 km<sup>2</sup>), pour assurer sa mission d'établissement public de santé. En tant qu'établissement public de santé, le CHPF a pour mission de prendre en charge toute personne ayant besoin d'être rassurée sur son état de santé, guérie d'une maladie ou accompagnée face à une situation physiologique, à une pathologie aiguë, à un handicap ou à l'âge.

Le Centre Hospitalier de la Polynésie française doit en toutes circonstances à ses usagers :

- la permanence et la continuité des soins,
- la compétence et le dévouement de son personnel,
- la technicité de ses spécialistes et de son équipement,
- la qualité dans l'accueil et les prestations.

Quelques chiffres :

Les lits et places : 429 lits, 29 places

Les hospitalisations : 26127 hospitalisations complètes, 9681 hospitalisations de jour,

DMS 6,3 jours, taux d'occupation de 84,3 %, 2 457 naissances et 514 décès

Les consultations : 152 056 consultations ou explorations fonctionnelles, 7 349 consultations du réseau inter-îles, 45416 passages aux urgences

Les prestations techniques : 61881 prestations radiologiques, 16977 blocs, 1 063 coronarographies, 228990 prestations de laboratoire, 27280 séances d'hémodialyse, 9705 séances de radiothérapie

## **DEROULEMENT :**

L'événement a été annoncé un mois à l'avance par des affiches placées au self et dans les services médicaux, administratifs et techniques de l'hôpital.

Une adresse e mail a été créée permettant d'ouvrir les inscriptions à toute personne intéressée par le débat proposé.

La manifestation s'est tenue dans l'amphithéâtre de l'Hôpital du Taaone le 24.04.2018 de 12h à 13h30.

Une présentation sur un support PP de 20minutes a été faite par des Praticiens Hospitaliers du service de Réanimation suivie d'un débat animé par les réanimateurs et le médecin de l'unité mobile de soins palliatifs.

### **Thème retenu et questions mises au débat ; thèmes abordés**

Le thème retenu était « Limitation et Arrêt des thérapeutiques Actives » qui débute par une présentation de l'évolution des différentes lois de bioéthique dans le temps, des concepts d'acharnement thérapeutique, traitement palliatif, limitation thérapeutique, l'arrêt des thérapeutiques actives, l'éthique médicale, l'aspect législatif, les concepts de la bienfaisance, la non malfeasance, l'autonomie et la justice.

### **Les questions mises au débat ont été :**

Comment formuler ses démarches anticipées en Polynésie Française ?

Quelle est la durée de validité des démarches anticipées ?

### **Les idées issues du débat sont :**

L'importance des démarches anticipées pour éviter l'acharnement thérapeutique

Des intervenants de la société civile insistent sur l'importance de faire participer les instances religieuses au débat concernant la fin de vie et la santé en général

Des intervenants de la société civile représentant la médecine traditionnelle soulignent que dans l'inconscient Polynésien la mort n'existe pas telle que nous la concevons dans le modèle occidental, elle n'est pas une « fin » elle permet une continuité avec un autre monde : la mort apparaît comme un « passage » vers un ailleurs pour retrouver ses ancêtres. Elle est globalement vécue avec plus de sérénité.

Des soignants apportent leur témoignage sur le fait qu'ils ne sont pas suffisamment consultés dans leurs services respectifs pour les problématiques de LATA.

Une demande est formulée d'identification de lits de soins palliatifs dans l'hôpital

Une question est posée quand aux affaires médiatisées concernant les fin de vie comme pour Mr V. Humbert : il est déploré que le patient ne soit plus au centre des débats

L'institution conclut par la création prochaine d'un comité d'éthique institutionnel permettant de porter des réflexions dans les divers domaines soulignés lors du débat.

### **Conclusion**

Les démarches anticipées semblent avoir obtenu un consensus au sein de l'assemblée.

Une approche par le prisme de la religion et de la culture Polynésienne semble indispensable pour faire progresser les notions de bioéthique.

La majorité de l'assemblée encourage une discussion pluridisciplinaire dans les services de soin et des échanges privilégiés entre médecins et équipes soignantes avec des RDV hebdomadaires ou bimensuels.

Un comité d'éthique institutionnel va être mis en place, permettant de créer un espace de réflexion et d'échange.